

L'ANGLAIS EN EUROPE : REPERES

Claude TRUCHOT

Université Marc Bloch, Strasbourg

Division des politiques linguistiques
Direction de l'éducation scolaire, extrascolaire
et de l'enseignement supérieur
DGIV
Conseil de l'Europe, Strasbourg
2002

Les vues exprimées dans la présente publication sont celles de l'auteur ; elles ne reflètent pas nécessairement celles du Conseil de l'Europe.

Toute correspondance relative à cette publication ainsi que toute demande de reproduction ou de traduction de tout ou d'une partie du document doivent être adressées au Directeur de l'éducation scolaire, extrascolaire et de l'enseignement supérieur du Conseil de l'Europe (F-67075 Strasbourg Cedex).

La reproduction d'extraits est autorisée, sauf à des fins commerciales, à condition que la source soit mentionnée.

SOMMAIRE

Préface	5
Présentation de l'étude	7
1. L'anglais dans l'éducation	7
1.1. L'implantation	7
1.2. Généralisation, allongement	8
1.3. L'anglais et les autres	8
1.4. L'anglais, langue d'enseignement.....	9
2. L'anglais dans les sciences	10
3. L'anglais au travail.....	12
3.1. Anglais et internationalisation	12
3.2. Extension et limites	13
3.3. Langues d'entreprises	14
3.4. Entreprises transnationales	14
3.5. Questions.....	15
4. L'usage institutionnel supranational de l'anglais	16
4.1. Les langues de l'Union européenne.....	16
4.2. Usages supranationaux.....	17
5. Anglais et produits culturels	18
6. L'anglais et les autres dans la société de l'information	20
7. Réalités et représentations.....	21
8. Conclusions	22
Références bibliographiques.....	23

Préface

Le présent texte a été réalisé à la demande de la *Division des politiques linguistiques* pour la Conférence : *Langues, diversité, citoyenneté : des politiques pour le plurilinguisme en Europe* (15-17 novembre 2002). En effet, dans le cadre d'une discussion générale sur la diversification des politiques linguistiques éducatives, il a semblé indispensable d'aborder explicitement la « question » du rôle de l'enseignement/apprentissage de l'anglais en Europe. Ce problème est identifié depuis longtemps comme crucial pour la mise en œuvre de formes d'enseignements diversifiées, qu'elles quelles soient. Il a été explicitement demandé à la *Division des politiques linguistiques*, lors de la Conférence d'Innsbruck : *La diversité linguistique en faveur de la citoyenneté démocratique en Europe* (10-12 mai 1999), de proposer des éléments de réflexion sur cet aspect particulier des politiques linguistiques. Ce texte, et les autres de la même série, constituent une réponse à cette demande des Etats membres.

Ce débat est aussi à lire en relation avec le *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe. De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue*. Le *Guide* est document descriptif et programmatique tout à la fois, qui a pour objet de mettre en évidence la complexité des questions d'enseignement des langues, souvent abordées de manière trop simpliste. Il se propose de décrire les démarches et les outils conceptuels permettant d'analyser les contextes éducatifs en ce qui concerne les langues et d'organiser ces formations en fonction des principes du Conseil de l'Europe. Ce document aborde aussi cette importante question, mais il n'envisage pas, étant donné son objet, tous les aspects de cette problématique.

Le propos est ici de revisiter la « question » de l'anglais en relation avec le plurilinguisme, identifié dans de nombreuses *Recommandations* du Conseil de l'Europe comme principe et comme finalité des politiques linguistiques éducatives. Il est primordial que le plurilinguisme soit valorisé au niveau de l'individu et qu'en l'occurrence la responsabilité en soit prise en charge collectivement par les institutions éducatives.

Jean-Claude Beacco et Michael Byram

Présentation de l'étude

Pour étudier, à l'échelon de l'Europe, un phénomène comme celui de la place et de l'expansion actuelles de l'anglais, il faut disposer de données émanant de sources scientifiques, et il faut que celles-ci couvrent l'ensemble du territoire européen, ainsi que l'éventail des domaines d'usage des langues. C'est loin d'être le cas. On trouve des études assez nombreuses et répondant à des critères scientifiques sur des domaines comme les langues dans les sciences, les pratiques linguistiques des institutions de l'Union européenne. Mais on en trouve très peu sur les entreprises et sur la société de l'information. De plus ces études proviennent surtout d'une partie des pays de l'Europe occidentale. On en trouve très peu venant d'Europe centrale, orientale, et d'Europe du Sud. Si elles existent, elles ne circulent pas de manière transversale. Les autres données dont on dispose proviennent d'institutions dont la fonction principale n'est pas d'observer les langues : par exemple des organismes qui observent la recherche scientifique, la production audiovisuelle, et bien sûr l'enseignement des langues. Elles sont elles aussi très inégalement réparties.

L'étude exposée ici tente d'utiliser des ressources disponibles pour effectuer une mesure d'état des lieux. Le choix des domaines d'usage est relativement large, même s'il n'est pas exhaustif. L'approche s'efforce d'être historique et critique, surtout quand on ne dispose pas d'études de terrain réalisées de manière scientifique. Elle tente aussi de faire apparaître le sens du terme de *lingua franca* qui est couramment associé à cette langue et les fonctions très diverses qu'en fait il recouvre.

1. L'anglais dans l'éducation

1.1. L'implantation

Si l'on peut faire remonter au seizième siècle l'enseignement de l'anglais en Europe continentale, il est resté jusqu'au dix-neuvième siècle localisé dans les lieux d'échanges avec la Grande-Bretagne, plutôt répandu hors de l'école, dans les milieux professionnels (Van Essen, 1997). C'est à partir des années 1880 que l'anglais entre vraiment en concurrence avec le français et l'allemand dans l'enseignement secondaire. On relèvera que dans certaines parties de l'Allemagne, l'enseignement de l'anglais dépasse celui du français à partir des années 1920. Jusqu'à la Seconde guerre mondiale, l'anglais reste peu enseigné en Europe centrale et orientale où l'allemand et le français sont bien implantés. Après la Seconde guerre mondiale une évolution différente s'établit entre l'Europe occidentale et ce qu'on appelait alors Europe de l'Est. En Europe occidentale, l'anglais dépasse l'allemand et le français comme première langue enseignée à partir des années 1950 dans les pays nordiques, et à partir des années 1960 aux Pays-Bas. C'est aussi dans cette période qu'en France, son enseignement s'installe nettement devant celui de l'allemand. Le basculement du français vers l'anglais s'est effectué à la fin des années 1970 et au début des années 1980 en Espagne et un peu plus tard au Portugal et en Italie. En Europe de l'Est, l'enseignement du russe est devenu obligatoire après la seconde guerre mondiale

et l'est resté jusqu'à la fin des années 1980. À la fin de la période stalinienne, l'anglais a été réintroduit à côté de l'allemand, resté présent comme langue de la République démocratique allemande, surtout en Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie, et du français, resté présent en Roumanie et Bulgarie. Son importance croît progressivement jusqu'à la fin des années 1980. (Fodor et Peluau, 2001)

Au cours des années 1990, dans cette partie de l'Europe l'obligation d'enseignement du russe a été abandonnée, et les langues ont été mises en concurrence. Cette concurrence a très largement profité à l'anglais dont l'enseignement a connu un bond en avant. Dans certains pays, comme la Hongrie, la Pologne, la République Tchèque, cette langue est néanmoins en concurrence avec l'allemand. En Roumanie, il existe une dualité entre l'anglais le français, la forte présence maintenue par cette langue étant due au statut social et historique qui lui est reconnu (Truchot, 2001c). L'anglais est devenu presque partout la première langue vivante enseignée, et les proportions d'élèves qui l'apprennent rejoignent rapidement celles que l'on observe dans l'Union européenne.

1.2. Généralisation, allongement

En Europe occidentale, l'enseignement de l'anglais est maintenant généralisé en ce sens qu'il atteint tous les élèves. Cette généralisation s'est effectuée à des rythmes différents selon les pays et les conditions spécifiques existant dans ceux-ci. C'est dans les pays d'Europe du Nord, les Pays-Bas et les pays germanophones qu'elle s'est d'abord réalisée. Elle s'est ensuite réalisée en France puis dans l'ensemble des pays de l'Europe du Sud. Selon une récente étude d'Eurydice (2001) portant sur vingt-neuf pays (les quinze pays membres et ceux en voie d'adhésion) neuf d'entre eux, dont les Pays-Bas, le Danemark, la Suède, plusieurs Länder allemands ont rendu l'apprentissage de l'anglais obligatoire. Dans les autres, l'obligation d'apprentissage d'une langue étrangère jointe à la généralisation de son enseignement donne à l'anglais un statut proche, mais différent néanmoins sur le plan politique et culturel.

La durée de l'enseignement de l'anglais s'allonge dans presque tous les pays. L'apprentissage des langues à l'école primaire (enfants de moins de 11 ans) est une tradition ancienne au centre et à l'est de l'Europe. Les pays du nord de l'Europe l'ont organisé sur une large échelle à partir des années 1970. Il s'est généralisé à tous les pays non-anglophones de l'Union européenne au cours des années 1990. Dans tous les cas de figure, il est rendu obligatoire ou en passe de l'être, les débuts de l'apprentissage pouvant varier, de l'âge de 7 ans à l'âge de 10 ans. L'apprentissage précoce des langues s'est fait au bénéfice presque exclusif de l'anglais. La seule autre langue dont l'enseignement ait une visibilité est le français, mais son apprentissage ne touche pas plus de 4% des populations scolaires. La part des autres langues est tellement marginale qu'elle n'est pas relevée par les statistiques.

1.3. L'anglais et les autres

Si en Europe centrale et orientale, l'anglais et d'autres langues sont encore en concurrence, en Europe occidentale cette concurrence n'existe pratiquement plus.

Les autres langues touchent des publics scolaires lorsque les programmes insèrent une deuxième langue ou une troisième langue (LV2, LV3). Mais leur place est nettement plus limitée que celle de l'anglais. La généralisation de l'enseignement de deux langues est très loin d'être réalisé. Au cours des années 1990, les populations scolaires qui apprennent le français se sont maintenues dans une proportion de 32 à 33 % (mais en incluant les pays anglophones où c'est la première langue enseignée), celles qui apprennent l'allemand entre 18 et 19%, mais en étant surtout localisées en Europe du Nord. L'enseignement de l'espagnol se limite à la France et au Luxembourg, sa présence très faible ailleurs tendant toutefois à progresser. Les autres langues, là où elles sont enseignées, ne sont choisies que par des pourcentages marginaux de population scolaire. (Sources : Eurydice)

L'adhésion à l'Union européenne a sans doute été un facteur incitatif, puisqu'en 1995, date de leur adhésion, l'Autriche, la Finlande et la Suède ont décidé de diversifier un enseignement des langues fortement orienté vers l'anglais. En Suède la part du français est passée de 3% à 20% et celle de l'allemand de 20% à 40%. L'Espagne qui était le dernier pays communautaire à n'enseigner qu'une seule langue étrangère a décidé d'enseigner une seconde langue à partir de 1997, du moins hors des communautés autonomes qui ont des langues co-officielles. Les pays en voie d'adhésion ont également élargi leur offre de langues.

1.4. L'anglais, langue d'enseignement

L'usage de l'anglais comme langue de l'éducation dans l'enseignement primaire et secondaire est encore peu répandu en Europe occidentale, à l'exception des établissements internationaux. Il l'est nettement plus en Europe centrale et orientale dans des filières bilingues très sélectives qui admettent les élèves sur concours. De telles filières existent aussi avec d'autres langues (français, allemand, italien), mais celles qui sont constituées autour de l'anglais sont en général les plus demandées.

Cette fonction de l'anglais se développe surtout dans l'enseignement supérieur. C'est le cas dans des établissements qui délivrent des diplômes de haut niveau réputés internationaux (par exemple à l'Institut universitaire européen de Florence), et dans des établissements spécialisés dans le commerce et les affaires (notamment ceux qui délivrent des MBA - *Masters of Business Administration*). Ils souhaitent attirer des étudiants étrangers prêts à payer très chers ces formations et les convaincre de ne pas préférer les universités américaines ou britanniques.

Dans les pays d'Europe du nord, aux Pays-Bas, et plus récemment en Allemagne, des formations universitaires ouvertes aux étudiants étrangers utilisent l'anglais comme langue d'enseignement de manière plus large. Ces formations se trouvent en concurrence, non seulement avec celles des universités américaines et britanniques, avec celles de l'enseignement en ligne, secteur dominé par les campus électroniques américains, mais aussi avec celles des universités européennes ayant des langues de large diffusion. C'est particulièrement le cas dans les programmes d'échanges. Les universités qui participent au programme Socrates de l'Union européenne souhaitent que leurs étudiants puissent acquérir

à l'étranger un complément de formation, mais comme ces programmes se font sur une base de réciprocité, ils se tournent vers l'anglais quand ils estiment que leur langue constitue une barrière à la venue d'étudiants étrangers.

D'une manière générale on assiste à un processus d'internationalisation de l'enseignement supérieur et, dans un contexte général de concurrence, l'anglais constitue aussi un argument de vente, un produit d'appel. La création d'un espace européen commun de l'enseignement supérieur, dit processus de Bologne, adopté par plusieurs gouvernements européens, va probablement amplifier ce phénomène. Dans ce processus des diplômes communs seront créés. Il est probable que ceux qui utiliseront l'anglais seront plus valorisés que ceux qui utilisent la langue nationale, car on considérera qu'ils s'adaptent mieux au contexte de globalisation. En conséquence, les universités peuvent craindre qu'en faisant des efforts pour mettre la langue habituelle d'enseignement à portée des étudiants étrangers, elles apparaissent archaïques et passésistes.

Les lois du marché renforcent aussi l'usage de l'anglais dans l'édition des ouvrages et manuels universitaires. Les grands groupes internationaux qui contrôlent le secteur tendent à abandonner les marchés linguistiques peu rentables, et, dans les pays concernés, les seuls ouvrages disponibles dans plusieurs domaines d'enseignement sont en anglais, ce qui là aussi accroît les inégalités entre communautés linguistiques.

2. L'anglais dans les sciences

La recherche scientifique est le domaine dont les pratiques linguistiques ont été le plus étudiées. Plusieurs études sociolinguistiques (Skudlik 1990, Truchot 1990, Ammon 1998 et 2001 dir., notamment), de nombreux colloques lui ont été consacrés. Des rapports officiels relèvent les langues utilisées dans les publications, les banques de données. Toutes les analyses mettent en évidence les facteurs qui ont amené l'usage de l'anglais sur une grande échelle. Au lendemain de la Seconde guerre mondiale une large partie du potentiel scientifique mondial s'est trouvée concentrée aux États-Unis. L'une des conséquences fut la primauté acquise par ce pays pour l'édition scientifique, le stockage et la diffusion de l'information scientifique et technique (IST). La conception, la production et la diffusion des connaissances se sont ensuite internationalisées et mondialisées, surtout dans les domaines ayant le plus de retombées économiques. Mais la recherche américaine est restée au centre de ce processus, et les États-Unis s'y sont toujours fortement impliqués pour des raisons stratégiques (rapports Est-Ouest, intérêts des entreprises américaines).

Les observateurs (Confland, in Cassen, 1990) montrent que sur quelque 100.000 journaux scientifiques publiés dans le monde, 50% étaient en anglais, mais que c'est surtout le « noyau dur » de l'édition scientifique mondiale constitué d'environ 4000 à 5000 revues qui compte. Ces journaux publient les articles qui servent de références. Ce sont eux qui sont indexés de manière prioritaire dans les fichiers informatisés, c'est-à-dire dans les banques de données qui ont été constituées pour réunir et diffuser l'information scientifique. Ils appartiennent à très petit nombre de sociétés d'éditions internationales et sont publiés, pour la

grande majorité d'entre eux, intégralement en anglais. De plus c'est aux États-Unis que sont concentrées le plus grand nombre de banques de données et les plus influentes, comme la *Science Citation Index (SCI)* de l'*Institute for Scientific Information* de Philadelphie. Plus de 90% de l'information contenue dans ces banques de données américaines est extraite d'articles écrits en anglais provenant pour l'essentiel de revues anglophones. Dans les banques de données constituées en Europe, la place accordée aux autres langues est à peine plus grande et les références en anglais y sont dominantes.

Instaurée d'abord dans la publication de travaux, la primauté de l'anglais s'est propagée ensuite à d'autres pratiques langagières fondamentales de l'activité scientifique. C'est devenu la langue majoritaire d'accès à l'information scientifique puisque les chercheurs ont tendance à rechercher en priorité dans le "noyau dur" une information transmise de plus en plus souvent par Internet. Avec le mouvement d'internationalisation de la science, l'anglais tend à devenir la langue dominante, souvent unique, des échanges dans les colloques, congrès et autres manifestations. Son usage s'étend aux échanges de travail dans les laboratoires scientifiques qui accueillent des chercheurs étrangers, surtout s'ils sont situés dans des pays qui ont des langues de faible diffusion et peu enseignées. L'organisation de la recherche à un niveau européen tend aussi à promouvoir l'anglais dans les sociétés savantes, les publications, les réseaux, les programmes, les institutions. Ainsi les programmes scientifiques de l'Union européenne ne sont gérés qu'en anglais, des appels d'offre jusqu'aux réalisations.

La plupart des journaux de renom publiés en d'autres ont estimé nécessaire d'avoir recours à l'anglais pour s'assurer une audience internationale. On peut citer Les Annales de l'Institut Pasteur, Psychologische Forschung, Physikalische Zeitung, Nuovo cimento. Les langues privées de la fonction de transmission de la recherche des connaissances le sont aussi d'un facteur de valorisation. Ce processus de dévalorisation s'étend aux utilisateurs même de ces langues. C'est particulièrement le cas dans les procédures d'évaluation des chercheurs qui valorisent systématiquement les travaux en anglais. Ammon (1998) rapporte un test comparatif dans lequel les versions anglaise des mêmes articles étaient systématiquement évaluées plus positivement que celles en néerlandais ou en langues scandinaves.

Les langues marginalisées dans la transmission de la production scientifique tendent à l'être aussi du champ de la formation universitaire à la recherche. En Suède la pratique d'écrire les thèses de doctorat en anglais est maintenant généralisée à la plupart des disciplines. Une étude réalisée en 1993-1994 à l'université d'Uppsala (Gunnarson, 2001) montre que presque 100% des thèses dans les sciences exactes, des sciences de l'ingénieur, de médecine, 75% dans les lettres, 66% en sciences sociales, sont rédigées en anglais. En Suisse, pays où sont utilisées pourtant des langues de plus grande diffusion, c'est un choix qui est fait de plus en plus souvent. En 1975, 8% des thèses étaient en anglais, et 20% en 1991. Dans les années 1990 la progression de l'anglais a été très rapide, surtout dans les universités allemandes. En 1996, 61% des thèses de sciences naturelles à l'université de Zurich étaient en anglais, contre 39% à celle de Lausanne (Murray, Dingwall 2001). En Allemagne, les thèses de doctorat peuvent

être rédigées en anglais aussi bien qu'en allemand. Ammon (1998) montre que l'anglais est très utilisé. Dans la majorité des thèses, l'usage de l'anglais est combiné avec celui de l'allemand, et pour une partie minoritaire mais non négligeable c'est l'anglais seul qui est utilisé.

Toutes les langues ne perdent pas nécessairement leur capacité à porter les connaissances scientifiques et techniques. Dans les langues de large diffusion sont publiées des études, des synthèses, que les chercheurs utilisent quand ils veulent faire le point sur l'ensemble de leur discipline autour de leur champ spécifique de spécialisation, ou connaître d'autres champs disciplinaires. C'est le cas en français de la revue Médecine Sciences, des Comptes-rendus de l'Académie des sciences, ou pour un public plus large du mensuel La recherche. Mais de telles occasions de porter les connaissances scientifiques sont plus rares dans les langues de petite diffusion. L'une des conséquences est le déficit terminologique grandissant qu'elles accusent et qui accroît leur dévalorisation.

Actuellement l'usage l'anglais est considéré comme allant de soi. Pourtant il n'en a pas toujours été ainsi. Dans un ouvrage portant sur les langues de la communication scientifique dans les années 1970, J.A. Large (The Foreign Language Barrier, 1983), constatant qu'une partie de la recherche mondiale était alors publiée dans d'autres langues que l'anglais, conseillait aux scientifiques anglophones d'apprendre des langues étrangères.

3. L'anglais au travail

3.1. Anglais et internationalisation

Au cours du dix-neuvième siècle et de la première partie du vingtième siècle, le développement économique des pays européens s'est effectué à l'intérieur de frontières nationales, et pour certains d'entre eux en relation et à l'aide de leur empire colonial. Ce sont leurs langues nationales qui ont servi à ce développement. Durant cette période les rapports économiques entre pays ont surtout été commerciaux, et certains pays ont construit leur prospérité sur ces échanges. Mais aucune langue véhiculaire ne s'est imposée.

Après la Seconde guerre mondiale, les économies des pays européens se sont progressivement internationalisées, c'est-à-dire intégrées aux flux croissants à travers le monde de connaissances techniques, de matières premières, de capitaux, de produits et de services. Celles des pays nordiques s'y sont rapidement adaptées. Les grandes entreprises de ces pays ont aussi été les premières en Europe à estimer que leurs langues nationales n'avaient pas une "force" suffisante pour leur permettre de s'intégrer dans ce processus. Elles se sont tournées essentiellement vers l'anglais. Cette pratique a été mise en évidence par les travaux de Hollqvist (1984) qui a décrit de manière détaillée l'usage de l'anglais dans des entreprises suédoises. Dans certaines d'entre elles, comme Ericsson (téléphonie) et S.A.S. (transports aériens), l'anglais a été doté d'un statut que Hollqvist nomme *company language* (langue de l'entreprise). Ceci signifie que son usage s'imposait pour toutes les formes de communication, écrites et orales, qui impliquaient des locuteurs d'origines linguistiques

différentes, du moins dans les sièges sociaux de ces groupes. Hollqvist cite également le groupe Volvo (véhicules automobiles et industriels) qui a donné un statut officiel à l'anglais dès janvier 1975. Dans ces sociétés d'autres langues sont également utilisées, notamment l'allemand, l'espagnol et le français, mais surtout pour les contacts externes.

Dans les autres pays d'Europe occidentale, l'internationalisation de l'économie a eu aussi pour conséquence une montée de l'anglais, comme peut en témoigner l'essor dans les années 1970 et 1980 de la formation en langues pour les adultes. Mais l'anglais n'a pas été la seule langue utilisée. D'autre part l'attribution d'un statut officiel à l'anglais dans l'entreprise comme en Suède semble être resté exceptionnel. On cite le consortium Airbus Industries, fondé dans les années 1980 par les principaux constructeurs aéronautiques allemands, français, britanniques, espagnols. Le groupe fait état de l'usage de l'anglais comme langue de travail commune à ses implantations dont les principales sont à Toulouse et Hambourg. Mais aucune étude n'a été réalisée, et des témoignages relèvent des modes complexes de communication entre les différents groupes nationaux travaillant dans l'entreprise. Coulmas (1992) avance également les exemples du fabricant allemand de pneumatiques Continental et de l'entreprise néerlandaise d'électronique Philips, mais ne se réfère pas à des études les concernant.

3.2. Extension et limites

L'extension et les limites de l'usage de l'anglais à cette époque ont été mises en évidence dans des études réalisées à Strasbourg en 1984 et 1986. La première (Cox, in Truchot 1990) portait sur une filiale de General Motors (GM) à Strasbourg. L'anglais y était couramment utilisé par la direction et les services qui en dépendaient, soit par environ 250 personnes sur les 2250 membres du personnel. Cet usage était irrégulier mais quotidien, et pouvait être évalué en moyenne à une ou deux heures par jour, nettement plus pour les cadres supérieurs. Il était imposé par le siège social de l'entreprise à Detroit qui ne communiquait que dans cette langue avec ces filiales dans le monde. Par voie de conséquence les relations transversales entre filiales avaient également lieu en anglais. L'usine de Strasbourg avait alors un directeur américain qui ne parlait pas français. La seconde étude (D.Cenki, in Truchot 1990) a porté sur France Telecom, qui à l'époque s'appelait Télécommunications françaises et constituait l'une des deux administrations du Ministère des Postes et Télécommunications. Son évolution ultérieure en une société multinationale illustre d'ailleurs les mutations économiques qui se sont produites par la suite. Sur les 150 000 membres du personnel, environ 5 000 travaillaient dans des secteurs qui vendaient des services et des techniques hors de France et utilisaient couramment des langues étrangères, l'anglais surtout, mais aussi d'autres dont l'espagnol et l'arabe.

Ces études révèlent les deux principales causes d'utilisation de l'anglais au travail à l'époque : d'une part l'exportation et la recherche de marchés, d'autre part l'implantation de grandes entreprises multinationales étrangères. Soulignons que toutes les multinationales américaines n'utilisaient pas l'anglais autant que GM, et que des multinationales d'autres origines l'utilisaient également. Notons surtout

que la part des grandes entreprises étrangères dans l'économie française d'une part, et l'internationalisation des entreprises françaises d'autre part, étaient nettement moins importantes qu'elles se révéleront être quelques quinze années plus tard.

3.3. Langues d'entreprises

En fait il est assez courant dans les années 1980 que les entreprises allemandes et françaises qui s'internationalisent insèrent leur langue d'origine dans leur démarche d'implantation internationale, à côté de l'anglais et des langues des pays d'implantation. Dans l'étude ci-dessus, France Telecom précise qu'elle utilisait le français avec l'espagnol pour ses relations avec l'Amérique latine. Un autre cas connu est celui de Rhône Poulenc (chimie, pharmacie), avant sa fusion avec Hoechst pour former en 1999 Aventis. Cette entreprise admettait volontiers à l'époque d'être un agent actif de diffusion du français. Ainsi les cadres étrangers de l'entreprise, en Italie, en Allemagne, en Espagne, et même aux États-Unis (dans sa filiale Rorer), déclaraient avoir l'habitude de s'exprimer en français. Elle faisait état parallèlement d'un usage conséquent de la langue anglaise, y compris en France, mais il n'y a pas d'étude sur la part respective des deux langues dans le fonctionnement de l'entreprise. Au début des années 1990 sa politique de formation incluait une douzaine de langues.

Jusqu'à la fin des années 1990, Siemens AG, dont le siège social est à Munich, était connue pour accorder un large rôle à l'allemand. Les relations entre siège et filiales et entre celles-ci se déroulaient en partie dans cette langue, à côté de l'anglais, utilisé dans certains secteurs. Elle avait la réputation d'être exigeante sur la connaissance qu'avaient de l'allemand les non-germanophones qu'elle embauchait et qu'elle formait à son école de langue: la Siemens Sprachenschule de Munich, ou dans les pays d'implantations des filiales.

3.4. Entreprises transnationales

L'attribution d'un statut spécifique à l'anglais et l'affichage de ce statut s'est répandu dans les années 1990 dans de grandes entreprises, et particulièrement des sociétés qui tentaient de parvenir à une taille mondiale grâce à un processus d'acquisitions et de fusions. On peut citer ABB (Asea-Brown-Boveri), Alcatel, Aventis, Daimler-Chrysler, EADS (European Aerospace Defense and Space), Novartis, Vivendi. Jusqu'au début des années 1990, ces sociétés étaient particulièrement bien implantées dans leur pays d'origine, avaient dans celui-ci un siège social fortement structuré, et rayonnaient sur un réseau de filiales. Actuellement elles se considèrent comme des sociétés transnationales qui sont moins identifiables à des pays, ou qui souhaitent même ne plus être identifiées à un pays. En conséquence, elles changent leur nom, la localisation de leur siège, et déclarent que l'anglais est leur langue officielle.

Ainsi Aventis est issue de la fusion de Rhône-Poulenc et de Hoechst, deux entreprises auparavant bien identifiées à leurs pays d'origine, la France et l'Allemagne. Son siège social a été localisé à Strasbourg, ville qui n'a pas de lien avec les entreprises fondatrices, mais probablement un intérêt pratique et

symbolique. Sa décision d'attribuer un statut à l'anglais est volontiers affichée par ses dirigeants. Ainsi Alain Godard, président d'Aventis Crop Science, anciennement Rhône-Poulenc Agro (récemment vendue au groupe Bader) déclarait : "Le vice-président Gerhart Prante et moi parlons d'une même voix, en anglais, la langue officielle de l'entreprise" (Le Monde, 08.02.2000). Son Directeur des Ressources Humaines était même plus explicite : "Il nous faut bâtir une culture commune autour de l'anglais qui s'impose comme notre langue de travail" (Dernières Nouvelles d'Alsace, 12.04.2001). A la fin des années 1990, Siemens AG a décidé que l'allemand ne convenait plus à sa taille mondiale et lui a substitué l'usage de l'anglais, présenté aussi comme langue de l'entreprise. L'anglais est devenu la langue officielle de Daimler-Chrysler à partir du moment où Daimler-Benz (Mercedes) et Chrysler ont fusionné. Pourtant dans les implantations de Mercedes hors d'Allemagne, l'allemand est toujours très présent.

3.5. Questions

Ces observations portent sur une partie ce qu'on pourrait appeler la face émergée de l'iceberg des pratiques linguistiques des entreprises. Il faudrait observer la réalité de ces pratiques dans les entreprises. L'usage affiché de l'anglais correspond-il à un usage réel, ou au besoin de transmettre une image (internationale ou mondiale) ? Si on constate un usage effectif de l'anglais, celui-ci a-t-il pour motivation un problème de communication ? Quelles seraient les autres motivations ? Instaurer un rapport de pouvoir fondé sur cette langue ? Créer une culture d'entreprise ? Quelle est la place et les fonctions relatives de l'anglais et des autres langues, particulièrement les langues des pays d'implantation. Le concept de langue nationale est-il pris en compte ? A-t-il un sens ? Qu'en est-il des langues autres que la langue nationale ? Lorsqu'une langue (nationale ou autre) est prise en compte, quelles sont les motivations de cette démarche : des impératifs d'organisation, de productivité, les rapports avec le personnel ? Celui-ci a-t-il la capacité d'imposer des pratiques linguistiques, d'affirmer une identité ? Ou au contraire a-t-il le sentiment qu'il convient de laisser le champ à une langue dominante, et d'accepter les rapports de pouvoir imposés par la direction ? Ceux qui l'utilisent se sentent-ils valorisés ? différents ? Que deviennent les langues des pays d'origine de l'entreprise ? Qu'en est-il dans les P.M.E. ? Les études dans ce secteur ont été réalisées dans une perspective de conseil aux entreprises. Elles renseignent sur l'usage des langues étrangères pour l'exportation (Hagen, 1999). Qu'en est-il des pratiques au travail, notamment dans celles qui sont internationalisées ?

On dispose en principe deux sources de données abondantes sur les langues au travail : les exigences de connaissances linguistiques dans les offres d'emploi, et la demande de formations en langues. Mais ces données constituent elles-mêmes des objets de recherche. Ainsi l'exigence de connaissance de l'anglais dans une offre d'emploi correspond-elle à un besoin économique ? Peut-on parler de profils linguistiques de postes fondés sur une étude des pratiques à ce poste. Ou s'agit-il plutôt d'exigences sociales ou culturelles : la vérification que l'éducation est en rapport avec la responsabilité, la garantie que le postulant a été en contact avec des modèles économiques ou de gestion d'entreprise considérés comme des références, ou qu'il est mobile et adaptable et pas trop enraciné dans sa culture nationale ou dans son identité. Quand il y a une demande de formation en

anglais, cela correspond-il à une pratique sur un poste de travail, ou à la volonté d'une partie du personnel de ne pas être marginalisé dans des rapports avec une direction qui s'exprime dans cette langue, ou à la crainte d'être écarté lors de la prochaine fusion ?

4. L'usage institutionnel supranational de l'anglais

L'Europe étant constituée d'Etats nations indépendants, c'est à leur niveau en principe que se définissent les pratiques linguistiques officielles qui régissent la vie publique. Dans les faits d'autres organisations entrent en compétition avec eux. Nous avons vu ce qu'il en était des entreprises multinationales. Depuis la Seconde guerre mondiale, des organisations internationales : ONU, Conseil de l'Europe, OTAN, OSCE (Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe), Union européenne ont été créées. Les compétences et les moyens dévolus à l'Union européenne (UE) lui donnent un réel pouvoir supranational. Il est donc nécessaire d'examiner dans quelle mesure ce pouvoir supranational s'exerce également en matière linguistique.

4.1. Les langues de l'Union européenne

Les Traités constitutifs de l'UE sont très peu explicites sur le plan linguistique. Le Traité de Rome adopté en 1957 se contente de déléguer au Conseil des Ministres le soin d'élaborer un règlement fixant le régime linguistique des institutions. Celui-ci, adopté en 1958, précise que lors de l'adhésion d'un nouveau pays, sa langue officielle devient *langue officielle et de travail* des institutions communautaires. Ce règlement a été appliqué automatiquement à chaque nouvelle adhésion. Le régime linguistique s'applique dans toute son étendue à la diffusion des documents officiels, c'est-à-dire adoptés par les organes décisionnels, qui sont traduits dans la langue officielle de chacun des pays membres avant d'être diffusés dans ceux-ci. Il s'applique aussi, mais de manière variable, à la représentation politique au Conseil (représentants des gouvernements nationaux) et au Parlement. Des moyens importants sont mis au service de ce régime linguistique. Toutefois celui-ci ne s'applique pas à la communication interne aux institutions, régie par des règlements intérieurs qui privilégient deux langues véhiculaires principales, l'anglais et le français. L'allemand est en général désigné comme troisième langue mais peu utilisé.

Le français est demeuré prédominant dans la communication interne des institutions depuis leur fondation dans les années 1950 jusqu'au milieu des années 1970. L'anglais a été introduit comme langue véhiculaire à partir des années 1970. Le français est toutefois resté majoritaire jusqu'au début des années 1990. Plusieurs études réalisées à cette époque soulignent cet usage majoritaire du français (Fosty, 1985 ; Gehnen, 1991 ; Schlossmacher, 1994). Les raisons les plus couramment avancées sont que le français était la langue la plus commune aux six pays fondateurs (langue officielle dans trois d'entre eux, langue étrangère assez largement enseignée dans les autres), que le Royaume-Uni ne faisait pas partie des Six, et que les principales institutions furent installées à Bruxelles et Luxembourg. Il convient de ne pas négliger des facteurs comme la forte présence des francophones dans l'appareil (Belges, Français, Luxembourgeois), et l'investissement de la France pour veiller au maintien de l'usage du français. On parle volontiers, à l'intérieur des institutions, d'une "culture de l'organisation", mais il n'y a pas eu d'étude pour en analyser la nature. L'organisation

d'une administration calquée sur le modèle français, l'existence d'un pouvoir hiérarchique fondé en partie sur l'usage du français, peuvent expliquer cette permanence. Mais il s'agit là d'hypothèses.

L'insertion de l'anglais comme langue véhiculaire coïncide plus avec la montée en puissance de cette langue dans la communication internationale en Europe qu'avec l'adhésion du Royaume-Uni et de l'Irlande en 1973. C'est d'ailleurs dans des secteurs comme l'économie, les technologies, les sciences, que l'anglais est d'abord utilisé. La part de l'anglais s'est progressivement élargie, d'abord lentement, puis de manière accélérée à partir de la fin des années 1980. Pour apprécier les évolutions dans le temps, les principales données que l'on possède sont les proportions de textes primaires (langues dans lesquelles ont été initialement rédigés les textes ensuite soumis à la traduction) produits dans chacune des langues véhiculaires. Le cas de la Commission européenne, principale productrice de textes de toutes les institutions (plus d'un million de pages par an), est le plus révélateur.

Langues des textes primaires de la Commission européenne (en %)

	Français	Anglais	Allemand	Autres
1986	58,00	26,00	11,00	5,00
1989	49,00	30,00	9,00	12,00
1991	48,00	35,00	6,00	11,00
1996	38,50	44,70	5,10	11,70
1997	40,40	45,30	5,40	8,90
1998	37,00	48,00	5,00	10,00
1999	35,00	52,00	5,00	8,00

(Truchot 2001)

Ce tableau met en évidence la montée de l'anglais et la baisse relative du français dans les usages écrits sur une période de 14 ans. En fait au cours des années 1980 et 1990, les facteurs favorables à l'anglais n'ont cessé de s'accumuler : effets de l'internationalisation de l'économie et de la mondialisation amenant l'usage de l'anglais dans les principaux domaines relevant de la compétence de l'UE, généralisation de l'enseignement et élargissement de la connaissance de cette langue, formation des nouvelles générations de diplomates et de fonctionnaires dans des universités américaines, britanniques ou en Europe dans des filières anglophones, élargissement de l'UE en 1995 à des pays dans lesquels l'anglais est d'usage courant. On peut penser que les diplomates et fonctionnaires qui maîtrisent l'anglais bien mieux que le français acceptent difficilement un système de pouvoir où le français tient une large place et préféreraient y substituer un autre fondé sur la prépondérance de l'anglais. Le français reste malgré tout très présent, une certaine forme de bilinguisme semblant être la règle dans les institutions (Wright, 2000).

4.2. Usages supranationaux

Une étude réalisée en 1991 (Labrie, 1993) montrait que pour la communication entre eux les fonctionnaires de la Commission utilisaient le français à 63 % et l'anglais à 33 %. Mais pour la communication avec les fonctionnaires ou experts des pays

membres, on passait, pour l'oral à 22 % en français et 31 % en anglais, et pour l'écrit à 6 % en français et 59 % en anglais. De vastes espaces de communication semi-interne et externe se sont développés et ne cessent de croître avec la mise en œuvre de l'Acte unique en 1993, l'extension des compétences dévolues lors des Traités de Maastricht en 1992 et d'Amsterdam en 1997, l'élargissement de 1995 et celui prévu dans les prochaines années. La Commission européenne exerce de plus en plus de responsabilités d'administration et de gestion : marché unique, politique agricole commune, programmes. Ces espaces de communication échappent de fait le plus souvent au régime linguistique officiel et même au régime interne. Les usages linguistiques de fait dans ces espaces sont mal connus, mais il semble que l'anglais soit très largement utilisé. C'est le cas des réunions de travail, de plus en plus nombreuses, qui associent des représentants des institutions des pays membres. C'est le cas aussi des travaux d'experts : les institutions organisent chaque année quelque 4000 réunions dont 75 % ne bénéficient pas de l'interprétation simultanée. De nombreux rapports sont confiés à des consultants à qui il est en général demandé de travailler en anglais. Les programmes tendent aussi à être gérés en anglais. Pour les relations avec les pays tiers, le français est utilisé avec l'Afrique francophone, l'espagnol avec l'Amérique latine, l'anglais avec de larges parties du monde. Les relations avec les institutions des États ont lieu en principe dans les langues de ceux-ci. Mais étant donné les délais de traduction, ce sont souvent les textes primaires, en anglais et en français, qui circulent. Les rapports d'experts et de consultants circulent dans la langue dans laquelle ils ont été rédigés.

L'anglais n'est pas de droit une langue supranationale. Mais il existe une tendance à imposer de fait ce statut. Force est de constater que c'est le cas dans les institutions de l'UE, malgré les efforts réels en faveur du plurilinguisme. On constate, dans les nombreuses autres coopérations institutionnelles qui se mettent en place en Europe, que l'utilisation de cette langue est considérée comme allant de soi, alors qu'aucun autre mode de communication n'a été recherché. Ainsi à Strasbourg, à l'Eurocorps, organisme intergouvernemental de coopération militaire, les communications qui ne relèvent pas du commandement des troupes tendent à s'effectuer en anglais sans que la question ait été abordée. C'est, en règle générale, l'anglais qui est utilisé dans la gestion des programmes d'aide et d'assistance aux pays d'Europe centrale et orientale. Les observateurs relèvent aussi que c'est l'usage de l'anglais qui a été privilégié dans les interventions internationales en ex-Yougoslavie. Comme le soulignait Gret Haller, ambassadrice et médiatrice en Bosnie, à propos de son expérience sur place : "On ne tient pas compte de vos propos si vous ne parlez pas l'anglais, parce que l'anglais est la langue de pouvoir et que vous signalez, en parlant une autre langue, que vous n'avez pas de pouvoir." (Conseil de l'Europe, 2001). On peut donc légitimement penser que la tendance à utiliser l'anglais comme langue véhiculaire n'a pas seulement des visées pratiques.

5. Anglais et produits culturels

Au cours de la seconde partie du vingtième siècle, la production et la diffusion culturelles se sont profondément transformées. Des moyens techniques, sans cesse en mutation, permettent de donner une couverture planétaire, en tout cas internationale, à la diffusion culturelle. Des structures industrielles et commerciales à la mesure du marché mondial se sont mises en place. Leurs

"produits culturels" sont destinés au marché mondial et se trouvent dans chaque pays en concurrence avec les productions nationales. Il n'est pas nécessaire de souligner le rôle dominant de l'appareil américain de production et de diffusion audiovisuelles. Le bilan publié en 1999 par le PNUD, Programme des Nations unies pour le développement, montre que le marché mondial des produits culturels est de plus en plus concentré autour de Hollywood (dont 50% des recettes proviennent de l'étranger, contre à peine 30% en 1980) : "En 1996, l'industrie cinématographique américaine détenait 70% du marché européen, 83% du marché latino-américain, et 50% du marché japonais" (extrait cité par Le Monde, 13 juillet 1999).

L'Observatoire Européen de l'Audiovisuel relevait qu'en 2000, dans les 15 pays de l'Union européenne, la part de marché des films américains avait encore augmenté et celle des films européens était tombée à 22,5%, avec de fortes variations entre les pays. La diffusion cinématographique en Europe se réduit pour l'essentiel à un face à face entre les films américains et des productions nationales dont la diffusion ne dépasse pas les frontières du pays où elles sont tournées. Les seules productions non-anglophones qui s'insèrent de manière visible dans un espace extranational sont les films français et francophones qui ont une diffusion européenne d'environ 3% (hors de France où leur part de marché se situe aux environs de 30% : 37% en 1997, 27% en 1998, 31,5% en 1999, 41% en 2001).

L'impact linguistique de cette situation varie selon l'adaptation linguistique des films : doublage, sous-titrage, traduction simultanée lue hors champ par une seule voix qui se superpose à la bande sonore. Leurs coûts étant très différents, leur utilisation dépend de critères de rentabilité. Le plus coûteux, le doublage, est effectué lorsqu'un large marché linguistique permet de le rentabiliser (allemand, espagnol, italien, français). Lorsque le marché est plus restreint (langues scandinaves, néerlandais, portugais), c'est le sous-titrage qui est utilisé. Lorsque les moyens sont trop limités, on se contente d'une traduction lue par une voix hors champ. C'est une technique courante dans certains pays d'Europe centrale. Le traitement linguistique de la domination hollywoodienne sur le cinéma dépend donc aussi des lois du marché.

Toutefois les exigences linguistiques vis à vis de l'offre télévisuelle ne semblent pas les mêmes que pour le cinéma en salles. Selon Richard Parker (1995) : "Les satellites peuvent fournir des programmes et de la publicité instantanément dans 24 langues d'Europe occidentale, mais les téléspectateurs - comme l'ont montré à plusieurs reprises les études de marché- veulent une télévision qui parle leur langue". Cette exigence explique probablement l'évolution des contenus télévisuels en Europe occidentale. Alors que dans les années 1980 les feuilletons télévisuels américains dominaient les programmes, actuellement ce sont les téléfilms ou des émissions tournées localement dans la langue du pays qui ont le plus de succès. Mais cette exigence est probablement plus facile à atteindre dans les pays les plus riches et les plus grands du continent.

Outre le cinéma, de nombreuses occasions de contacts avec l'anglais sont procurées par la diffusion d'autres produits culturels : chansons populaires, spectacles sportifs, jeux électroniques. Ainsi en 2001, le concours Eurovision de

la chanson qui réunit des chanteurs de la totalité des pays européens s'est déroulé exclusivement en anglais, ne laissant aucune place pour les autres langues. Pourtant parallèlement à la chanson standardisée, il existe une chanson populaire dynamique qui s'exprime dans une grande variété de langues, nationales, régionales et extra européennes. Mais il est difficile de déterminer la part relative de ces deux modes d'expression.

6. L'anglais et les autres dans la société de l'information

On considère que l'informatique et de ses applications ont fortement contribué à implanter l'usage de l'anglais. En fait tous les outils et produits de l'informatique peuvent en principe être utilisés dans n'importe quelle autre langue. Mais cette extension est limitée car en plusieurs parties du monde les problèmes du sous-développement constituent des obstacles souvent insurmontables à leur utilisation. En Europe, les langues des pays les plus grands et de ceux qui sont les plus riches sont dotées de larges gammes de produits informatiques. A l'inverse, sont handicapées les langues des pays d'Europe centrale et orientale (le P.I.B. y est en moyenne inférieur de 75% à ce qu'il est dans l'Union européenne), les langues nationales de faible diffusion, les langues minoritaires. Un pays comme l'Islande doit batailler, pour obtenir des logiciels dans sa langue, avec des sociétés comme Microsoft qui considèrent qu'il ne constitue pas un marché rentable.

Lorsque les conditions de rentabilité sont acquises, c'est également le marché qui conditionne l'usage relatif de l'anglais et des autres langues. Ainsi en France par exemple, sur 6000 cédéroms disponibles sur le marché en 1998, 43% étaient en français, ce qui représentait une augmentation de 95% par rapport à 1995, et correspond à une augmentation du nombre des utilisateurs de ce type de produits. L'offre en français s'est particulièrement élargie dans la culture et la communication, alors que l'offre en anglais est plus centrée sur les loisirs, secteur où la connaissance de la langue par l'utilisateur est moins fondamentale (Roy, 1998). L'offre de produits informatisés à usages professionnels se développe aussi dans différentes langues, mais les sociétés multinationales préfèrent souvent utiliser les versions anglaises plutôt que de les adapter aux personnels de leurs différentes implantations. Toutefois certaines entreprises considèrent que les adaptations linguistiques sont plus productives que le coût des incompréhensions. Les attitudes et les représentations jouent aussi un rôle. Ainsi les spécialistes en informatique préfèrent souvent les produits en anglais alors que des produits dans leur langue nationale sont disponibles, probablement pour une question de statut et de reconnaissance par leur pairs.

L'Internet s'est créé en anglais aux États-Unis et s'est dans un premier temps développé exclusivement dans cette langue. Au début des années 1990, 98% des sites étaient en anglais. Actuellement un grand nombre d'autres langues s'intègrent au réseau mondial, dans les conditions économiques qui viennent d'être soulignées. Des études tentent de montrer cette intégration. Des observations réalisées en 1997 montraient que 84% des sites Web étaient en anglais. Les autres langues représentées à plus de 1% étaient l'allemand, l'espagnol, le français, l'italien, le japonais, et le suédois, leur part variant selon les

études (Roy, 1998). Une recherche faite en 2001, portant sur le nombre de pages Web, faisait apparaître une baisse de l'anglais (68,4%) et une montée de plusieurs langues européennes (allemand : 5,8%, français : 3%, espagnol : 2,4%, russe : 1,9%) et non-européennes (japonais : 5,9%, chinois : 3,9%) (emarketer.com, cité par Maurais, 2001).

Dans le même temps le nombre d'utilisateurs non-anglophones a considérablement augmenté. Alors qu'en 1997, 66% des utilisateurs étaient concentrés aux États-Unis (60%), au Canada anglophone, en Australie et au Royaume-Uni, en 1999, 43,7% des usagers de l'Internet étaient non-anglophones et 52,5% en 2001 (euromktg.com, cité par Maurais, 2001). On considère qu'il faut une base de deux millions d'utilisateurs potentiels pour qu'apparaissent sur la Toile une gamme large de produits. En 2001, douze langues européennes avaient dépassé ce seuil. A l'intérieur de chaque pays les sites qui se créent sont en grande majorité dans une langue nationale. En 1998 en Allemagne, 70% des sites '.de' étaient en allemand. En Espagne 85% des sites '.es' étaient en espagnol. La moyenne pour les pays ayant des langues de large diffusion s'établissait à 75% (proportion pour.fr). Les autres sites créés étaient en anglais et de manière très limitée dans d'autres langues (dont les langues régionales). Pour les pratiques de navigation, on considère que les utilisateurs de l'Internet se comportent à peu près comme ceux de la télévision ou de la radio : ils préfèrent leur langue. Mais il n'y a pas encore eu d'études pour mettre ces pratiques en évidence.

7. Réalités et représentations

La place de l'anglais en Europe peut être envisagée sous plusieurs angles : telle qu'elle est ; telle qu'on croit qu'elle est ; telle qu'on voudrait qu'elle soit. Pour définir cette place telle qu'elle est, il est nécessaire d'élargir et d'approfondir l'observation du phénomène. On dispose de repères qui montrent son rôle dans la communication, mais aussi sa fonction sociale, la forte relation entre son usage et les lois du marché. Il faut disposer aussi de données comparatives, analyser différents types de situations linguistiques, connaître les interactions entre l'anglais et les autres langues dans ces situations. Il est paradoxal que le domaine de la langue au travail qui est à l'origine des plus fortes motivations en faveur de l'anglais soit aussi mal connu.

En l'absence d'études suffisantes, la place de l'anglais est vue telle qu'on croit qu'elle est. Elle est associée à des valeurs qui dominent dans la société actuelle où la modernité ne peut avoir qu'une dimension internationale et mondiale. Et l'anglais est la seule langue qui est associée à cette dimension, quelle que soit la diffusion internationale d'autres langues. L'anglais est valorisé dans les représentations qu'en ont les personnes, dans la perception qu'elles ont de leurs compétences, dans l'usage qu'elles disent faire de cette langue ou qu'elles estiment devoir en être fait.

Pourtant c'est sur des données partielles et sur ces éléments subjectifs que repose pour l'essentiel le statut de l'anglais dans les politiques linguistiques éducatives, c'est-à-dire sa place et son mode d'enseignement dans les systèmes éducatifs. Lorsqu'un ministre de l'éducation nationale en France en 1997

envisageait de donner à l'anglais un statut de langue seconde dans l'éducation, on ne voit pas sur quoi d'autre il pouvait s'appuyer. Dans le même ordre d'idées, David Graddol, auteur en 1997 pour le British Council d'une étude sur l'avenir de l'anglais, estime dans une nouvelle étude (2001) qu'il faut prendre en compte "le nouveau positionnement de l'anglais comme *lingua franca* en Europe" et l'enseigner comme une langue seconde. Il se montre critique à l'encontre du *Cadre européen commun de référence pour les langues* du Conseil de l'Europe qui l'envisage comme une langue étrangère. Mais les exemples qu'il avance pour montrer ce nouveau positionnement viennent d'études réalisées au Danemark, pays dont on ne peut vraiment pas dire qu'il soit représentatif en la matière de l'ensemble de l'Europe. Ajoutons qu'un tel statut, par ses implications politiques, culturelles et sociales ne peut relever d'un simple constat de positionnement.

8. Conclusions

Si dans les domaines analysés ici, l'usage de l'anglais est lié aux différentes formes d'internationalisation, dans tous les cas cet usage empiète également sur les usages internes des communautés nationales. Cet empiètement est très variable selon les domaines et selon les communautés. Il est particulièrement important en Europe du Nord. Ailleurs, l'anglais est aussi identifié à ce qui est international et mondial, mais cette identification semble dépasser amplement sa fonction véhiculaire réelle, particulièrement dans les pays qui ont des langues de large diffusion. À côté d'un rôle effectif de *lingua franca*, il est probable que des usages annoncés ne correspondent pas à la réalité du terrain, et que des usages effectifs ne sont pas en rapport avec une nécessité réelle. Ce qui prévaut alors, c'est moins sa fonction utilitaire que les valeurs qui lui sont attachées et le rôle social qui lui est attribué. Cette distinction entre les fonctions d'une langue utile car aucune autre langue ne pourrait assurer la communication, et des usages, une présence qui relève de fonctions idéologiques, n'est pas encore faite par la recherche. Pourtant l'histoire des langues nous montre la pertinence d'une telle distinction.

Références bibliographiques

- Ammon U., 1995, (ed.) *English only? in Europa /in Europe / en Europe*, *Sociolinguistica* 8, Tübingen: Niemeyer.
- Ammon U., 1998, *Ist Deutsch noch internationale Wissenschaftssprache?* Berlin: Mouton de Gruyter.
- Ammon U., 2001, (ed.) *The Dominance of English as a Language of Science*, Berlin: Mouton de Gruyter.
- Berns M., 1995, "English in the European Union", *English Today* 43, Vol.11, No 3., Cambridge University Press.
- Cassen B., 1990, dir., *Quelles langues pour la science?* Paris: La découverte.
- Conseil de l'Europe, 2001, *La diversité linguistique en faveur de la citoyenneté démocratique en Europe*, Strasbourg: Éditions du Conseil de l'Europe.
- Conseil de l'Europe, 2001, *Cadre européen commun de référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer* : Paris, Didier
- Coulmas F., 1992, *Language and Economy*, Oxford, UK & Cambridge, USA: Blackwell.
- Crystal D., 1997, *English as a global language*, Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Deneire M. and Goethals M., (ed.) 1997, *Special Issue on English in Europe*, *World Englishes* 16, Oxford & Boston: Blackwell.
- EURYDICE 1997, *Chiffres-clés de l'éducation dans l'Union européenne 1997*, Luxembourg: Office des publications officielles des communautés européennes.
- EURYDICE 2001, *L'enseignement des langues étrangères en milieu scolaire en Europe*, Bruxelles: Commission européenne.
- Fodor F. et PELUAU S., 2001, "Géostratégie des langues en Europe centrale et orientale: bilan et perspectives" in MAURIS J. et MORRIS M.A. (dir.) pp.109-128.
- Fosty A., 1985, *La langue française dans les institutions communautaires de l'Europe*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 208 pages.

- Gehnen M., 1991, " Die Arbeitssprachen in der Kommission des Europäischen Gemeinschaft unter besonderer Berücksichtigung des Französischen ", *Sociolinguistica* 5, pp. 51-63.
- Graddol D., 1997, *The Future of English?* London: British Council.
- Graddol D., 2001, "The Future of English as a European Lingua Franca", *The European English Messenger*, Volume X/2, Autumn 2001, pp 47-55.
- Gunnarson B.-L. 2001, "Swedish, English, French or German - the Language situation at Swedish Universities", in Ammon U., 2001 (ed.), pp. 287-318.
- Hagen S., 1999, *Business Communication Across Borders*, London: Languages National Training Organisation.
- Hollqvist H., 1984, *The use of English in three large Swedish companies*, Uppsala: Studia Anglistica Uppsaliensa, 55.
- Labrie N., 1993, *La construction linguistique de la Communauté européenne*, Paris: Champion .
- Large J.A., 1983, *The Foreign Language Barrier, Problems in Scientific Communication*, London: Deutsch.
- Lopez Sabino A., 1998, "Les langues dans l'Union européenne. Enjeux, pratiques et perspectives" in *Which languages for Europe*, Amsterdam: European Cultural Foundation.
- Le Monde, 1 avril 1992, 20 mars 1996, 18 mars 1998, 18 novembre 1998, 13 juillet 1999, 21 décembre 1999, 8 février 2000, 25 février 2000, 11 juillet 2000.
- Maurais J., 2001, "Vers un nouvel ordre linguistique mondial" in Maurais J. et Morris M.A. (dir.) *Géostratégie des langues*, Québec: Terminogramme, pp. 7-33.
- Murray H. and Dingwall S., 2001, "The Dominance of English at European Universities: Switzerland and Sweden compared" in Ammon U., 2001, (ed.), pp. 85-112.
- Parker R., 1995, *Mixed signals. The prospects for global television news*. New-York: The Twentieth Century Fund press.
- Roy R. 1998, *L'inforoute en français*, Québec: Conseil de la langue française.
- Schlossmacher M., 1994, " Die Arbeitssprachen in den Organen des Europäische Gemeinschaft. Methoden und Ergebnisse einer empirischen Untersuchung", *Sociolinguistica* 8, pp.101-122.
- Skudlik S., 1990, *Sprachen in den Wissenschaften*, Tübingen: Narr.

- Truchot C., 1990, *L'anglais dans le monde contemporain*, Paris: Le Robert, Collection "L'ordre des mots".
- Truchot C., 1997, "The spread of English: from France to a more general perspective" in Deneire M. and Goethals M., (eds) 1997, pp. 65-76.
- Truchot C., 2001a, "La langue au travail. Évolution des pratiques linguistiques des entreprises multinationales" in Actes du Symposium de l'Association suisse de linguistique appliquée, *Communiquer en milieu professionnel plurilingue* , Lugano: université de Lugano et VALS-ASLA , pp. 73-86.
- Truchot C., 2001b, "Langues et supranationalité en Europe: l'influence linguistique de l'Union européenne " in Maurais J. et Morris M.A. (dir.), pp.231-248.
- Truchot C., 2001c, "Le français langue véhiculaire en Europe" in *Sociolinguistica 15*, Tübingen: Max Niemeyer Verlag, pp 18-31.
- Van Essen A., 1997, "English in mainland Europe - a Dutch perspective", in Deneire M. and Goethals M., (eds) *World Englishes 16*, Oxford & Boston: Blackwell, pp. 95-104.
- Wright S., 2000, *Community and Communication. The role of language in nation state building and European integration*, Clevedon: Multilingual Matters.